



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT DE SEINE ET MARNE  
CANTON D'OZOIR LA FERRIERE  
COMMUNE DE FERRIERES-EN-BRIE

**Délibération :**  
D-01072022-4

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 1 juillet à 21h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire Mairie Annexe- Salle Rothschild, 24 Rue Jean Jaurès à FERRIERES EN BRIE, sous la présidence de Madame MUNCH Mireille, Le Maire.

**Nombre de conseillers  
en exercice :** 23

**Date de convocation du :** 23 juin 2022

**Présents :** 18

**Présents :** Madame FITTE- REBETE Martine, Madame GENDRE Geneviève, Monsieur CABANIE Guy, Madame SPEYSER Annie, Monsieur LITTIERE Alain, Madame BOZZOLLA Anne, Madame CAMUS Christine, Madame DUVERGER Patricia, Monsieur ROI Medhi, Monsieur ATRIDE Edie, Monsieur GOMES Thierry, Monsieur BOURDAUX Alain, Monsieur CLARISSE Florian, Monsieur JOLY Clément, Madame DORIER Laurène, Madame BELTRAMO Claire, Madame COQUILLE Sophie

**Votants :** 22

Formant la majorité des membres en exercice

**Objet :**

**URBANISME :**  
Avis de la commune lié à la création et l'exploitation des dispositifs de régulation des eaux pluviales de la ZAC de LAMIRAULT

**Absent (s) représenté (s):** Monsieur ROUGERIE Dany a donné pouvoir à Madame GENDRE Geneviève, Madame BRUAUX Isabelle a donné pouvoir à Madame CAMUS Christine, Madame DESCROIX Patricia a donné pouvoir Monsieur Guy CABANIE ; Monsieur DELPORTE Jacques a donné pouvoir à Madame MUNCH

**Absent (s) excusé (s):**

**Absent (s) :** Monsieur CIGLAR Stéphane

**Secrétaire de Séance :** est désigné pour remplir cette fonction

### Exposé de MADAME LE MAIRE,

Par courrier en date du 23 mai 2022, la Préfecture de Seine-et-Marne a transmis un arrêté n° 2022/16/DCSE/BPE/E, portant ouverture d'enquête publique du 1<sup>er</sup> juillet 2022 à 9h00 au samedi 16 juillet 2022 à 12h00, sur la demande présentée par la communauté d'agglomération Marne-et-Gondoire, pour le renouvellement de l'arrêté préfectoral d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, lié à la création et l'exploitation des dispositifs de régulation des eaux pluviales de la ZAC de LAMIRAULT située sur le territoire de la commune de Collégien.

L'ouverture de cette enquête est portée par voie d'affiches à la connaissance des habitants des communes de Ferrières-en-Brie, de Collégien, et chaque Conseil Municipal des communes concernées est appelée à formuler son avis sur la demande d'autorisation, dès l'ouverture de l'enquête.

Après examen du dossier d'enquête, Monsieur Clément JOLY, Conseiller Municipal chargé de l'Urbanisme, n'a pas de remarques particulières.

Il est proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable.

## DÉLIBÉRATION

**ENTENDU** l'exposé de **MADAME LE MAIRE**,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de l'environnement ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 2022/16/DCSE/BPE/E du 23 mai 2022 portant ouverture d'enquête publique

**CONSIDÉRANT** la consultation pour avis sur le renouvellement de l'arrêté préfectoral d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, lié à la création et l'exploitation des dispositifs de régulation des eaux pluviales de la ZAC de LAMIRAULT située sur le territoire de la commune de Collégien.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 22 voix pour :

**ARTICLE UNIQUE : EMET** un avis favorable sur le renouvellement de l'arrêté préfectoral d'autorisation au titre de la loi sur l'eau, lié à la création et l'exploitation des dispositifs de régulation des eaux pluviales de la ZAC de LAMIRAULT située sur le territoire de la commune de Collégien.

**Pour 22 :** Madame MUNCH Mireille, Monsieur DELPORTE Jacques, Madame FITTE-REBETE Martine, Monsieur ROUGERIE Dany, Madame GENDRE Geneviève, Monsieur CABANIE Guy, Madame BRUAUX Isabelle, Madame SPEYSER Annie, Monsieur LITTIERE Alain, Madame DESCROIX Patricia, Madame BOZZOLLA Anne, Madame CAMUS Christine, Madame DUVERGER Patricia, Monsieur ROI Medhi, Monsieur ATRIDE Edie, Monsieur GOMES Thierry, Monsieur BOURDAUX Alain, Monsieur CLARISSE Florian, Monsieur JOLY Clément, Madame DORIER Laurène, Madame BELTRAMO Claire, Madame COQUILLE Sophie

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Fait et délibéré les jours, mois et an et susdits, suivent  
au registre les signatures.

Pour extrait certifié conforme,  
Ferrières-en-Brie (Seine et Marne),  
Le 01 juillet 2022,



Le Maire,

Mireille MUNCH

La présente délibération, peut faire l'objet d'un recours pour  
Excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MELUN,  
43, rue, Général DE Gaulle 77000 MELUN, dans un délai de  
deux mois à compter de sa publication et sa transmission  
aux services de l'Etat ou aussi par l'application Télérecours  
citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Acte rendu exécutoire,

après transmission en Préfecture le :

**05 JUIL. 2022**

et affichage du :

**07 JUIL. 2022**

Le Maire,



Mireille MUNCH